



PROGRAMME INTERDEPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES HANDICAPS ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE 2022-2024

Actualisation septembre 2022

Le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie permet de décliner opérationnellement les orientations du programme régional de santé sur le volet médico-social.

L'actualisation du PRIAC est destinée notamment à programmer les priorités de financement pour le développement de l'offre ainsi que la mise en œuvre des objectifs d'évolution et de transformation de l'offre.

Sur le champ PH, il vise à répondre aux enjeux de la transformation de l'offre à travers la déclinaison de :

- La stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022
- La politique de transformation de l'offre médico-sociale : favoriser un parcours plus inclusif de l'enfance à l'âge adulte à travers notamment la scolarisation, l'insertion professionnelle, l'habitat inclusif.
- Le « zéro sans solution » : Assurer la continuité des parcours de vie et de santé et éviter les ruptures de parcours notamment aux âges charnières
- Le renforcement des dispositifs de répit et le soutien aux aidants
- L'amélioration de la qualité de l'accompagnement

Sur le champ de personnes âgées, il vise à répondre aux enjeux de la transformation de l'offre à travers :

- L'inscription des établissements et services dans une démarche de recomposition et de diversification de l'offre en intégrant le virage domiciliaire ;
- Le renforcement des dispositifs de répit et le soutien aux aidants ;
- L'amélioration de la qualité de l'accompagnement ;
- Le renforcement de l'encadrement soignant en ESMS en mettant en adéquation les ressources en personnels et les besoins en soins et dépendance et en faisant évoluer les métiers.

Le présent document vise à présenter un bilan de l'ensemble des projets financés de 2018 à 2021. Il intègre de ce fait l'ajustement de la programmation du précédent PRIAC 2018-2022 pour tenir compte du bilan de réalisation et de l'évolution des besoins. Il expose également la nouvelle programmation 2022-2024 correspondant aux autorisations d'engagement notifiées par la CNSA en 2022. Cette programmation sera actualisée dès lors que les nouvelles enveloppes seront allouées annuellement.

CHAMP DU HANDICAP

De 2018 à 2021	Nature de l'enveloppe		Dotation régionale			
	3 ^{ème} plan autisme		465 950€			
	Plan pluriannuel pour le secteur handicap		1 835 510€			
	Stratégie Quinquennale de	développement	3 982 164€			
	l'Evolution de l'Offre Médico- Sociale	transformation	1 715 330€			
	Situations critiques		1 999 614€			
	Prévention Belgique		708 000€			
	Prevention Belgique	4 675 824€				
	Stratégie Nationale Autisme au	Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	2 240 000€			
	sein des troubles du neuro- développement	Unité d'enseignement en élémentaire (UEEA)	560 000€			
		Scolarisation second degré	500 000€			
		Plateforme de coordination d'orientation pour les 0- 6 ans (PCO)	495 042€			

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur-Siège - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 03 Tél 04.13.55.80.10

		SAMSAH TSA	684 000€
		Aide aux aidants	136 782€
		Centre ressource autisme	60 000€
		Renforcement des SESSAD	2 088 177€
	Ecole inclusive	Déploiement des Equipes Mobiles d'Appui à la SCOlarisaition (EMASCO)	435 000€
	Stratégie de déconfinement		3 367 445€
		Equipes territoriales	235 000€
	Communautés 360	Activation des réponses aux besoins complexes	300 000€
	Agir pour les aidants		213 786€
	Transformation/développement de l'offre		1 101 000€
	Opération de fongibilité		29 088 354€

	1					
De 2022 à 2024	Nature de l'enveloppe		Dotation régionale			
	3 ^{ème} plan autisme		3 302 250€			
	Plan pluriannuel pour le secteur handicap		2 993 682€			
	Stratégie Quinquennale de l'Evolution de l'Offre Médico-	Développement	2 765 069€			
	Sociale	Transformation	600 000€			
	Situations critiques		1 867 260€			
	Prévention Belgique		170 000€			
		7 715 159€				
	Stratégie Nationale Autisme au	Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	1 120 000€			
	sein des troubles du neuro- développement	Unité d'enseignement en élémentaire (UEEA)	140 000€			
		Scolarisation second degré	176 861€			
		CAMSP/CMPP	746 629€			
		Plateforme de coordination d'orientation pour les 7- 12 ans (PCO)	409 219€			
		Plateforme de coordination d'orientation pour les 0- 6 ans (PCO)	929 433€			

	SAMSAH TSA	1 372 039€
	Centre ressource autisme	354 978€
	Unité résidentielle adulte très complexe	2 466 000€
Ecole inclusive	Unité d'Enseignement Externalisée polyhandicap	406 289€
	Déploiement des EMASCO	1 365 000€
Protection de l'enfance : dispositif croisé ASE/handicap		3 205 449€
Stratégie de déconfinement		2 014 898€
	Equipes territoriales	659 118€
Communautés 360	Activation des réponses aux besoins complexes	688 090€
	Dispositif Assistant au projet de vie	627 854€
Agir pour les aidants		474 299€
Appui à la parentalité		373 296€
Opération de fongibilité		4 386 327€

STRATEGIE NATIONALE POUR L'AUTISME AU SEIN DES TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT

Secteur enfants SNATND		2018	2019	2020	2021	2	022	2023	2024
	04					1 L	JEMA		
Unité d'Enseignement	05							2 UEEA/DAR	
Maternelle Autisme-Unité	06			1 UEMA	1 UEMA				
d'Enseignement	00			1 UEEA	1 UEEA				
Elémentaire Autisme- Dispositif	13		1 UEMA 1 UEEA	1 UEMA	2 UEMA	1 UEMA 1 DAR			
d'Auto	83		1 UEMA	2 UEEA		1 L	JEMA		
Régulation *	84			1 UEMA	1 UEEA	1	DAR		
Scolarisation	04								
dans le	05								
secondaire (renforcement	06			2 places				1 place	
de SESSAD				8 places	2 places			i piace	
III IS TSA)	83								
ULIS TSA)	84								
	04				1 plateforme TND 0-6 ans				
	05				1 plateforme TND 0-6 ans	renforcement PCO 0-6 ans existante			
	06			1 plateforme TND 0-6 ans		1 plateforme TND 7-12 ans	renforcement PCO 0-6 ans existante		
Plateforme TND 0-6 ans et 7-12 ans	13				1ère plateforme TND 0-6 ans	2ème plateforme TND 0-6 ans		1 plateforme TND 7-12 ans	
	83		1 plateforme TND 0-6 ans	Renforcement plateforme existante	Renforcement plateforme existante	1 plateforme TND 7-12 ans	renforcement PCO 0-6 ans existante		
	84				1 plateforme TND 0-6 ans		renforcement PCO 0-6 ans existante		
CAMSP-CMPP	REGION					Renforcemo			

^{*} UEMA: 7 places; UEEA: 10 places

installation effective installation prévisionnelle

Secteur adultes SNATND		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04						4 places	
	05					3 places		
Offre de services	06					30 places		
adultes : SAMSAH	13					40 places		
	83				30 places			
	84				8 places			
	04							
Unités	05							
résidentielles pour adultes	06						1 unité de 6 places	
en situations complexes	13							
TSA	83					1 unité de 6 places		
	84				1 unité de 3 places		Renforcement de 3 places	
CRA (renfort diagnostic adultes)	Région				renforcement CRA	renforcement CRA		

LA REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS

Volet RAPT		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
voiet KAF I		2010	2013	2020	2021	2022	2023	2024
	04				1 PCPE			
	05				1 PCPE			
	06		1 PCPE	Renforcement PCPE existant				
PCPE	13		1 PCPE	1 PCPE *				
	83		2 PCPE dont 1 par fongibilité	Renfort du PCPE existant				
	84			1 PCPE				
Ouverture 365	04			transformation de 5 places ouvertes en 365 jours				
	05					3 places ouvertes en 365 jours		
	06				9 places ouvertes en 365 jours			
jours pour les	13					5 places ouvertes en 365 jours		
	83				9 places ouvertes en 365 jours pour 2 ESMS			
	84			transformation de 5 places ouvertes en 365 jours				
	04			Communauté COVID 360	-	Communauté 360 cible		
	05					Communauté 360 cible		
Communautés	06			Communauté COVID 360		Communauté 360 cible		
360	13			Communauté COVID 360	-	Communauté 360 cible		
	83			Communauté COVID 360	-	Communauté 360 cible		
* Unité Mobile d'ac	84			Communauté COVID 360	-	Communauté 360 cible **		

^{*} Unité Mobile d'accompagnement intensif ** Financement FIR

Volet RAPT		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Unité ressourcement	13			1 Unité de 3 places				
Equipes mobiles	06					1 équipe mobile situations critiques TSA		
						1 équipe mobile polyhandicap		
	83					Unité mobile de soutien à l'inclusion		
	04						1 dispositif	
	05						1 dispositif	
Financement d'un dispositif	06			1 dispositif		renforcement du dispositif existant		
Assistant au parcours de vie	13					1 dispositif		
	83			1 dispositif		renforcement du dispositif existant		
	84						1 dispositif	
Equipe relai handicap rare	13			1 équipe relai				

LE REPIT

Volet Répit		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04							
Dispositif de répit Secteur enfants/adultes	05			Equipe mobile de répit rattachée à une MAS (adultes)				
	06	Création d'un dispositif d'offre de répit (enfants)			Augmentation d'amplitude d'ouverture (enfants)			
	13	Augmentation d'amplitude			Augmentation d'amplitude d'ouverture			
	13	d'ouverture (enfants)			Equipe mobile répit (enfants)			
	83			Augmentation d'amplitude d'ouverture (enfants)			Renforcement de l'offre de répit	
	84						Renforcement de l'offre de répit	
	04							
Pérennisation de	05							1 dispositif
l'expérimentation du relayage	06							
Secteurs enfants/adultes	13							1 dispositif
emants/addites	83						2 dispositifs	
	84							

L'ECOLE INCLUSIVE

ECOLE INCLUSIVE		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04			1 EMAS		Renfort EMAS existante		
	05			2 EMAS		Renfort EMAS existantes		
	06			1 EMAS		Renfort EMAS existante		
Equipe Mobile	13			1 EMAS		Renfort EMAS existante	Renforcement	
d'Appui à la Scolarisation	2			1 LIVIAS		création de 4 EMAS	EMAS	
				1 EMAS		Renfort EMAS existante		
	83					création de 2 EMAS		
	84			1 EMAS		création d'1 EMAS		
	04							
	05				15 places			
Renforcement	06	2 places			20 places			
des SESSAD	13	15 places			29 places	7 places		
	83	2 places	2 places		26 places			
	84				20 places			
	04							
	05							
Création d'Unité d'Enseignement	06						1 UEE collège	
Externalisée polyhandicap	13				1 UEE Elémentaire	1 UEE collège		
	83							
	84							
	04							
renforcement	05							
BAPU - aide	06 13	renforcement			renforcement renforcement			
psychologique	83				remorcement			
	84							

LES DISPOSITIFS CROISES ASE-HANDICAP

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04					1 équipe mobile		
	05						1 équipe mobile	
06	06					1 équipe mobile		
Pacte protection de l'enfance volet	13						Unité d'hébergement intensif Offre de répit	
handicap	83					1 équipe mobile Dispositif multimodal d'accueil séquentiel		
	84					4 places d'IME 365 jours		

LES DISPOSITIFS D'APPUI A LA PERINATALITE ET A LA PARENTALITE

soutien parentalité - périnatalité	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dispositif Régional						1 dispositif	

Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur-Siège - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 03 Tél 04.13.55.80.10

LES CREATIONS D'ETABLISSEMENTS ET LES EXTENSIONS DE FAIBLE CAPACITE

Création d'ESMS/Extension faible capacité		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04							
	05	Extension d'1 place						
	06	Extension d'1 place						
IME	13							
	83							
	84		20 places par fongibilité		4 places ***		15 places par fongibilité d'un étab.psy	
	04							
	05							
	06		création CMPP - 220 en file active	renforcement du CMPP existant	renforcement du CMPP existant	renforcement de la file active du CMPP existant		
CMPP / CAMSP	13						Création d'une antenne rattachée à 1 CAMSP existant	
	83							
	84							
	04							
	O.F.	20 places par fongibilité	1 place par extension d'un FAM existant				4 2000 ***	
FAM	05	11 places	1 place par extension d'un FAM existant **				1 place ***	
	06			6 places		2 places ***	15 places	
	13	17 places 1 place **	1 place	3 places ***	1 place **	4 places ***	4 places ***	4 places ***
	83		3 places					
	84		1 place **	2 places		9 places ***		

^{*} équipe mobile en 2022 dans l'attente de l'ouverture des places en 2023

^{**} Prévention Belgique

^{***} Situation critique

Création d'ESMS/Extension faible capacité		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04	renforcement SAMSAH existant						
	05	3 places						
SAMSAH	06		23 places			renforcement de 8 places d'un SAMSAH existant		
	13			20 places par fongibilité étab.psy		renforcement de 14 places d'un SAMSAH existant	Création d'une antenne de 6 places	
	83							
	84							
	04	4 places						
	05			5 places				
SSIAD	06							
OOIAD	13							
	83							
	84							
CRP	83	5 places						
EEAP	83		6 places 30 places par fongibilité	43 places par fongibilité				
ITEP	83	10 places par transformation						

Création d'ESMS/Extension faible capacité		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	04								
	05	Extension 1 place transformation de 4 places EEAP en 3 places de MAS		transformation de 8 places EEAP en 7 places de MAS création de 2 places polyhandicap transformation de 10 places psy de SSR	10 places de MAS de répit par fongibilité étab. psy	3 places par transformation de places d'EEAP			
	06	Extension 6 places			4 places ***	10 places de MAS HORS LES MURS dans l'attente de l'ouverture de la MAS de 30 places en 2023	30 places		
MAS	13	13			18 places par fongibilité		création de 40 places par fongibilité étab.psy *	1 projet de 18 places (en complément des 18 places ouvertes en 2020) 8 à 10	8 places
						Dispositif de MAS HLM	places par extension d'une MAS existante		
	83	10 places	5 places	141 places par fongibilité	dispositif d'équipe mobile dans l'attente de l'ouverture de 4 places de MAS en 2023	6 places Dispositif de MAS HORS LES MURS	4 places 2 places **		
	84		26 places par fongibilité étab.psy extension de 6 places		3 places		3 places par fongibilité d'un étab. psy		

CHAMP DES PERSONNES AGEES

	Plan Alzheimer 2008- 2012	Développement des PASA	364 560 €
	Fongibilité	Création d'EHPAD - Extensions capacitaires	1 685 306 €
De 2018 à	Plan Solidarité Grand âge	Création d'EHPAD - Extensions capacitaires	389 005 €
2021	Mobilisation enveloppe régionale		1 263 818 €
	Stratégie des Aidants	Développement de dispositifs de suppléance à domicile	1 022 706 €
	Plan Maladies Neurodégénératives	Création d'UHR et de PASA	510 560 €

	Plan Maladies Neurodégénératives	Création d'UHR et de PASA	510 560 €
		Pérennisation des PASA de nuit	1 040 000 €
	Mobilisation	Création de PASA	2 085 101 €
De 2022 à	enveloppe régionale	Pérennisation des dispositifs d'EHPAD hors les murs et extension en Centres de ressources Territoriaux	2 800 000 €
2024	Développement des UHR		1 504 800 €
	Développement des Centre Ressources Territoriaux -		5 200 000 €*
	Stratégie des Aidants	Création des dispositifs de suppléance à domicile - Temps libéré	2 125 000 €

^{*}Enveloppe prévisionnelle

LES SERVICES A DESTINATION DES AIDANTS

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04				Création d'un dispositif de temps libéré	Création d'un dispositif de Relayage		
	05			Création d'un dispositif de Suppléance à domicile				
					* Création de deux dispositifs de Temps libéré * Création d'une plateforme de			
O mark on a c	06				répit aux aidants avec suppléance à domicile		Création d'une plateforme de répit aux aidants	
Suppléance à Domicile - Relayage / Temps libéré					* Extension d'une plateforme de répit avec création du dispositif de suppléance à domicile			
	13			Création d'un dispositif de Suppléance à domicile	Création de 4 dispositifs de Temps libéré			
	83			Création d'un dispositif de Suppléance à domicile	* Création de deux plateformes de répit * Création de deux dispositifs de Temps libéré		* Création d'une plateforme de répit aux aidants	
	84			Création d'un dispositif de Suppléance à domicile	Création d'un dispositif de temps libéré			
	04							
	05	Création d'un accueil de jour itinérant de 6 places						
Structures de répit :	06	Extension d'une place d'accueil de jour						
Accueils de	13							
jour - Hébergement temporaire	83		Extension de 3 places d'un Accueil de jour				Création d'un Accueil de jour de 10 places	
	84			Extension d'une place d'hébergement temporaire dans deux établissements	Création de 2 places d'hébergement temporaire		* Extension de capacité de 4 places d'accueil de jour	* Création de 5 places d'hébergement temporaire

Installation effective

Installation prévisionnelle

LA RECOMPOSITION DE L'OFFRE

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04					Création d'un Centre de Ressource Territorial	Création de deux Centres de Ressource Territoriaux	Création d'un Centre de Ressource Territorial
	05					Création de deux Centres de Ressources Territoriaux	Création d'un Centre de Ressource Territorial	Création d'un Centre de Ressource Territorial
Centres de Ressources	06					Création de deux Centres de Ressources Territoriaux	Création d'un Centre de Ressource Territorial	Création d'un Centre de Ressource Territorial
Territoriaux	13					Création de deux Centres de Ressource Territoriaux	Création de deux Centres de Ressource Territoriaux	Création d'un Centre de Ressource Territorial
	83					Création de trois Centres de Ressources Territoriaux	Création d'un Centre de Ressource Territorial	Création de deux Centres de Ressources Territoriaux
	84					Création de deux Centres de Ressources Territoriaux	Création d'un Centre de Ressources Territorial	Création d'un Centre de Ressource Territorial
	04				Création de 2 PASA de nuit	Création d'un PASA de nuit		
	05				Création d'un PASA de nuit			
Pérennisation	06				Création de 2 PASA de nuit	Création de 2 PASA de nuit		
des PASA de nuit	13				Création de 5 PASA de nuit	Création d'un PASA de nuit		
	83				Création d'un PASA de nuit	Création d'un PASA de nuit		
	84				Création de 2 PASA de nuit			

Installation effective
Installation prévisionnelle
Autorisation prévisionnelle

LA PRISE EN CHARGE DES MALADIES NEURO-DEGENERATIVES

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04	Création de 3 PASA pour un total de 40 places						Création d'une UHR
	05							Création d'une UHR
	06	* Création d'un PASA de 14 places	* Extension d'une place d'UHR * Création de 6 PASA pour un total de 64 places			Création de 7 PASA pour un total de 98 places	Création d'une UHR	* Création d'une UHR * Création de 3 PASA pour un total de 50 places
PASA / UHR	13		Création de 5 PASA de14 places			Création de 2 PASA de 14 places	Création d'une UHR	Création d'une UHR
	83	Création de 4 PASA de 14 places et extension de capacité de 4 PASA	Extension de 5 places d'Unité d'hébergeme nt renforcée sur deux EHPAD				Création d'un PASA de 14 places	Création d'une UHR
	84		Création de 2 PASA et extension de capacité de 3 PASA pour un total de 34 places				Création d'un PASA de 14 places	Création d'une UHR

Installation effective
Autorisation prévisionnelle

LES CREATIONS – EXTENSIONS D'EHPAD

		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	04	Extension de capacité de 15 places d'hébergement permanent			Extension de capacité de 5 places d'hébergement permanent			
	05							
	06	Extension de 11 places d'hébergement permanent sur un EHPAD	Extension de 2 places d'hébergement permanent sur deux EHPAD	Extension de 17 places d'hébergement permanent sur un EHPAD	Extension de deux places d'hébergement permanent			
EHPAD	13	Création d'un EHPAD de 52 places dédiées à la prise en charge des maladies neurodégénér atives				* Extension de capacité d'un EHPAD : 15 places d'hébergement permanent	Création d'un EHPAD 88 lits * Création d'une unité de 10 places pour personnes handicapées vieillissantes	* Extension d'un EHPAD dans le cadre d'un projet de reconstruction : 34 lits d'hébergement permanent et 14 places de PASA * Extension de capacité d'un EHPAD: 15 places d'hébergement permanent et 1 places d'hébergement temporaire * Extension de capacité d'un EHPAD: 22 places d'hébergement permanent, 6 places d'hébergement permanent, 6 places d'hébergement temporaire et 14 places de PASA
	83							
	84						Création d'un EHPAD de 97 lits	Extension de capacité d'un EHPAD de 49 places d'hébergement permanent

Installation effective
Installation prévisionnelle
Autorisation prévisionnelle